



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Pakistan

Question au Gouvernement n° 2379

Texte de la question

SORT DE MME ASIA BIBI

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. François Rochebloine. Avant de poser ma question, je voudrais, au nom du groupe UDI et de son président et à titre personnel, rendre un hommage particulier et appuyé à notre ami Jacques Barrot. Jacques Barrot était un homme que j'appréciais beaucoup, dont j'étais très proche. Aujourd'hui, j'ai perdu un ami très cher et un homme droit, qui a fait honneur à la politique. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

Depuis juin 2009, Asia Bibi, Pakistanaise et chrétienne, est emprisonnée et condamnée à la pendaison pour blasphème pour avoir bu de l'eau dans un puits censé être interdit aux chrétiens. Cette terrible et effroyable sentence témoigne tant de la maltraitance dont les femmes sont victimes que du développement de l'obscurantisme religieux. Asia Bibi ne peut et ne doit pas mourir pour un verre d'eau.

La Haute Cour de Lahore a confirmé la peine de mort. Il reste l'espoir d'un ultime recours devant la Cour suprême du Pakistan.

Mme la maire de Paris a proposé de l'accueillir ainsi que sa famille, également menacée de mort. Asia Bibi, par l'intermédiaire de son mari, nous a crié sa détresse : « Vous êtes ma seule chance de ne pas mourir au fond de ce cachot. S'il vous plaît, ne me laissez pas tomber ».

La France, terre des droits de l'Homme, ne doit pas laisser tomber Asia Bibi. Il est de notre devoir d'user de toute notre influence pour la sauver. Il est de notre devoir de soutenir toutes les initiatives qui permettront d'abroger ces lois inhumaines et intolérantes, car, comment ne pas rappeler qu'au Pakistan, ce sont plus de 2 500 hommes et femmes qui se trouvent dans le couloir de la mort ?

Monsieur le ministre, comment ne pas laisser tomber Asia Bibi aujourd'hui ? Nous sommes convaincus que notre démarche trouvera un écho unanime dans cet hémicycle, témoignage du soutien de la représentation nationale. Nous comptons sur vous. *(Applaudissements sur de très nombreux bancs.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.

M. Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français

de l'étranger. Gravité, émotion et révolte, c'était le ton de votre question, monsieur le député, et c'est ce que nous ressentons tous ici, face à la condamnation à mort dont fait l'objet Mme Asia Bibi, une femme pakistanaise condamnée pour blasphème, condamnée pour ce qu'elle pense, pour ce qu'elle croit, au fond pour ce qu'elle est.

M. Alain Marsaud. Par l'islam !

M. Matthias Fekl, secrétaire d'État . Cette notion même de délit de blasphème, nous ne pouvons pas l'accepter. La France ne transigera jamais sur le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales que sont la liberté de parole, la liberté d'expression, la liberté religieuse, consacrées dans notre déclaration des droits comme dans les engagements internationaux.

Le Pakistan a signé le pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il l'a ratifié en 2010. Il doit désormais l'appliquer et les libertés que j'ai évoquées en font pleinement partie.

La France est mobilisée depuis quatre années. De nombreuses démarches ont eu lieu à tous les niveaux de notre diplomatie et avec nos partenaires européens. La Cour de Lahore a récemment confirmé le verdict. Le Président de la République est personnellement intervenu auprès de son homologue pakistanais pour plaider la cause de Mme Bibi...

M. François Rochebloine. Il y a urgence !

M. Matthias Fekl, secrétaire d'Étatet appeler le Pakistan à respecter ses engagements.

M. Pierre Lellouche. Pourquoi ne rompez-vous pas les relations diplomatiques ?

M. Matthias Fekl, secrétaire d'État . Nos partenaires européens sont eux aussi mobilisés.

Le Gouvernement français fait et fera tout ce qui est en son pouvoir pour tenter d'obtenir un dénouement positif face à cette condamnation inique et, au-delà, fidèles à notre tradition, nous resterons mobilisés pour l'abolition de la peine de mort partout dans le monde. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2379

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2014](#)